

RECHERCHE D'EMPLOI OU CRÉATION D'ENTREPRISE AUTORISATION PROVISOIRE DE SÉJOUR POUR RECHERCHE D'EMPLOI (accords bilatéraux)	CHANGEMENT DE STATUT
---	-----------------------------

Vous devez apporter votre dossier complet, dans l'ordre de la liste. Les **ORIGINAUX** doivent être accompagnés d'une copie des documents suivants et le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel.

1. Documents communs

- **Justificatif de séjour régulier** : carte de séjour en cours de validité ou visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne accompagné de la confirmation d'enregistrement du visa long séjour
- **Justificatifs d'état civil** : - copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur a déjà une carte de séjour)
- si votre situation familiale a changé (mariage, divorce, enfants), produire les jugements et actes d'état-civil correspondants
- **Justificatif de nationalité** : passeport (pages relatives à l'état-civil, et aux dates de validité) ou à défaut : carte d'identité, attestation consulaire...
- **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** :
 - facture/échéancier (édition il y a moins de 6 mois) d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet
 - bail de location ou quittance de loyer (uniquement si locataire d'un organisme public type CROUS, Office de HLM...)
 - relevé de taxe d'habitation (si moins de 6 mois) ou attestation d'assurance habitation
 - **si hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier + facture du dernier mois
 - **en cas d'hébergement à titre gratuit chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée + copie de sa carte d'identité ou carte de séjour + justificatif de domicile de moins de 6 mois (acte de propriété ou relevé de taxe d'habitation ou facture/échéancier d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant ou bien quittance/bail de location si locataire d'un organisme public)
- **Justificatif de couverture sociale**
- **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC/19794-5:2005) (pas de copie).
- **Formulaire au verso dûment complété**

2. Documents spécifiques au titre sollicité

ETUDIANT présent sur le territoire et sollicitant une carte de séjour « Recherche d'emploi ou création d'entreprise » à la fin de ses études (art. L. 422-10 du CESEDA) code Agdref : 1235

- **Diplôme de grade au moins équivalent au master** ou diplômes de niveau I labellisés par la Conférence des grandes écoles ou diplôme de licence professionnelle obtenu dans l'année dans un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national ou **attestation de réussite définitive** à ce diplôme

ETUDIANT sollicitant une autorisation provisoire de séjour pour recherche d'emploi code Agdref : 1111

durée de l'APS en application des accords bilatéraux : Gabon (9 mois renouvelable 1 fois), République du Congo (9 mois), Bénin (6 mois, renouvelable 1 fois), Tunisie (6 mois, renouvelable 2 fois), Île Maurice (6 mois renouvelable 1 fois), Cap-Vert (9 mois), Burkina Faso (6 mois, renouvelable 1 fois), Inde (12 mois, renouvelable 1 fois)

- **Diplôme** (selon l'accord applicable) délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou **attestation de réussite définitive** à ce diplôme

CHERCHEUR présent sur le territoire et sollicitant une carte de séjour « Recherche d'emploi ou création d'entreprise » à la fin de ses travaux de recherche (art. L. 422-10 du CESEDA) code Agdref : 1236

- Confirmation par l'organisme de recherche de l'**achèvement des travaux de recherche**

■ **DIPLÔMES PERMETTANT LA DÉLIVRANCE DE LA CARTE DE SEJOUR ou DE L'AUTORISATION PROVISOIRE DE SEJOUR :**

- Diplômes conférant le grade de Master (Master, DEA, DESS, ingénieur, IEP, établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, deuxième cycle de l'École du Louvre, Restaurateur du patrimoine, Saint-Cyr, docteur vétérinaire, architecte)
- Titres et diplômes inscrits au niveau I du répertoire national des certifications professionnelles
- Diplôme de recherche technologique, doctorat et habilitation à diriger des recherches
- Diplôme de docteur en médecine, chirurgie dentaire, pharmacie, certificat d'études cliniques spéciales mention orthodontie, diplôme d'études spécialisées de médecine, de pharmacie et de biologie médicale, diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale
- Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion ou d'expertise comptable
- Diplôme de paysagiste DPLG, d'œnologue ou de spécialisation et d'approfondissement en architecture
- Diplôme de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre
- Diplôme de l'École nationale supérieure Louis Lumière
- Licence professionnelle française pour les ressortissants du Gabon, Bénin, Tunisie, Ile Maurice, Burkina Faso, Cameroun, Macédoine, Monténégro, Serbie
- Licence professionnelle du pays d'origine pour les ressortissants de Tunisie, Ile Maurice, Burkina Faso, Cameroun, Macédoine, Monténégro, Serbie
- Master du pays d'origine pour les ressortissants de Tunisie, Ile Maurice, Burkina Faso, Macédoine, Monténégro, Serbie, Liban
- Diplôme de niveau I labellisé par la Conférence des Grandes Écoles...

PERSPECTIVES :

La carte de séjour vous permet de travailler sans restriction pendant une année afin de créer une entreprise ou de trouver un emploi en lien avec vos études. Si vous demandez un titre de séjour salarié ou travailleur temporaire avant la fin de l'expiration de la carte de séjour, la situation de l'emploi ne vous sera pas opposable si vous trouvez un emploi avec une rémunération au moins égale à 1,5 fois le SMIC et conforme au minimum conventionnel ou aux salaires pratiqués dans la branche et en lien avec vos études ou travaux de recherche.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT « RECHERCHE D'EMPLOI OU CRÉATION D'ENTREPRISE »

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :à.....

N° personnel (10 chiffres figurant sur la carte de séjour) :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone..... Courriel (@) :

Je sollicite la délivrance de l'autorisation provisoire de séjour

la carte de séjour étudiant « recherche d'emploi »

la carte de séjour chercheur« recherche d'emploi »

Je joins à cet effet l'ensemble des pièces requises. D'autres documents pourront m'être ultérieurement demandés.

J'atteste que mon adresse n'a pas changé a changé

J'atteste que ma situation personnelle n'a pas changé a changé

- Mariage :
- Naissance d'un enfant :
- Divorce ou séparation :
- Autre :

Je déclare avoir pris connaissance qu'en application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal, toute obtention frauduleuse de document délivré par une administration est punie de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende et toute fausse déclaration est punie d'1 an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Ale.....

Signature

**Pensez à faire la copie de vos récépissés et de vos cartes de séjour temporaire pour vos démarches administratives (CAF, CROUS ...).
Aucune attestation ne sera délivrée.**